

ARRACHÉE DE LA TOMBE

XIX

(Suite)

—Je comprends encore moins. M. Fontange n'a-t-il pas testé en faveur de mademoiselle Jeanne de Précourt devenue madame de Borsenne ?

—Sans doute.

—Le fils de Jeanne de Précourt, Edmond de Borsenne hérite de sa mère.

—Parfaitement.

—Tuteur de mon fils, n'ai-je pas qualité pour agir en son nom ?

—Certainement.

—Eh bien ?

—Eh bien, mon cher monsieur, les difficultés restent les mêmes.

—Morbleu ! voilà qui est trop fort, dit vivement M. de Borsenne. Au moins, monsieur, me ferez-vous l'honneur de me donner des explications ?

Le notaire regarda sournoisement à travers les verres bleus de ses lunettes.

—Oh ! bien volontiers, fit-il d'un air bonhomme. M. Fontange a testé en faveur de mademoiselle Jeanne de Précourt, donc c'est elle qui hérite.

—Vous voulez dire, qui aurait hérité.

—Non, je dis et je répète qui hérite. Avez-vous entre les mains une procuration de madame de Borsenne, née de Précourt ?

—Mais cet homme est fou, archi-fou, pensa M. de Borsenne.

Mon cher monsieur, reprit-il tout haut, votre demande est fort bizarre, puisque ma femme est décédée.

Un sourire ironique passa sur les lèvres du notaire.

—En êtes-vous bien sûr ? fit-il.

M. de Borsenne se dressa comme si une pile électrique l'eût frappé.

—Vous êtes fou, monsieur, ou vous voulez vous moquer de moi ! s'écria-t-il.

—Ni l'un ni l'autre, répondit froidement M. Parison.

—Voici un extrait de l'acte de décès de madame de Borsenne, reprit M. de Borsenne en le plaçant sous les yeux du notaire.

M. Parison le parcourut rapidement.

—Oui, oui, rien n'y manque, dit-il.

M. de Borsenne se sentit soulagé.

—Seulement, continua le notaire, je ne suis pas convaincu.

—Encore ! exclama M. de Borsenne en frappant violemment sur le bureau. Monsieur, finissons cette odieuse comédie que je considère comme une insulte.

—Monsieur, répliqua le notaire en lui lançant un regard dur et sévère si mes paroles vous blessent, j'en suis fâché pour vous, mais je connais mes droits et mon devoir ; j'accomplirai celui-ci et ferai respecter ceux-là. Il s'agit d'un héritage considérable, près de six millions, et vous trouverez bon que je n'agisse qu'avec la plus extrême prudence.

—Soit, mais nous n'avons à nous occuper ici que du testament de M. Fontange, dit M. de Borsenne radouci et en reprenant place dans son fauteuil.

—Le testament de madame Fontange institue également madame de Borsenne, née de Précourt, sa légataire universelle, reprit le notaire.

M. de Borsenne eut un éblouissement.

—Ce testament porte la date du 12 janvier 1867, continua M. Parison, et la déclaration du décès de madame de Borsenne a été faite le 9 décembre 1866.

—C'est-à-dire que ce testament est nul, dit M. de Borsenne, qui avait eu le temps de réfléchir.

—Je suis d'une opinion contraire, répliqua M. Parison.

—Par exemple !

—12 janvier 1867, est-ce que cette date ne vous dit rien ?

—Rien absolument.

—Pour moi, elle est la preuve que madame de Borsenne n'est point décédée.

—Décidément, cher monsieur, c'est votre dada. Cela prouve seulement que madame Fontange avait l'esprit fort malade.

—Madame Fontange était parfaitement saine d'esprit et de corps, mon cher monsieur, et son notaire aussi, je vous prie de le croire.

M. de Borsenne passa son mouchoir sur son front couvert d'une sueur froide.

—Allons donc, fit-il en secouant la tête, c'est le comble de l'absurde.

—J'avoue que la situation est étrange, dit le notaire.

—Parce que, je ne suis dans quel but, il vous plaît de la rendre telle, répliqua d'un ton sec M. de Borsenne.

—Vous oubliez, monsieur, que je ne suis que le simple exécuteur de la volonté d'autrui.

—Enfin, monsieur, vous refusez de me mettre en possession de la fortune qui m'appartient ?

—Qui appartient à madame de Borsenne, née de Précourt, je m'y refuse absolument.

—Votre conduite sera jugée, monsieur ! s'écria M. de Borsenne d'une voix tremblante de colère.

—Oh ! je sais qu'il y a matière à procès, mais cela ne me regarde point.

M. de Borsenne se leva, il était très-pâle : un tremblement convulsif agitait ses lèvres crispées.

XX

Il s'approcha du notaire et le regarda bien en face, comme s'il eût voulu le défier.

—Encore un mot, monsieur, avant de nous quitter, dit-il. Voulez-vous me faire connaître le véritable motif de votre inqualifiable conduite ?

—Mais je ne vous entretiens que de cela depuis une heure. Ayez une pouvoir de madame de Borsenne.

—A cette demande insensée, à votre affirmation ridicule que madame de Borsenne existe, je vous ai répondu en vous montrant un acte de décès.

—Et je vous ai dit que je n'étais pas convaincu.

—Que voulez-vous que je pense d'une semblable folie ?

—Monsieur, j'excuse votre emportement et vos expressions un peu vives ; elles ne m'atteignent pas. Je m'étonne seulement qu'un homme de votre rang, intelligent et instruit, puisse supposer que moi, officier ministériel, j'agis légèrement.

—Monsieur...

—Je répète ce que j'ai déjà eu l'honneur de vous dire : madame de Borsenne n'est pas morte !

—Comment, malgré les preuves contraires !

—Preuves insuffisantes pour moi, monsieur. Non-seulement je ne croirai pas au décès de votre femme, mais je suis sûr qu'elle existe.

M. de Borsenne regardait le notaire, toujours impassible, avec une stupéfaction croissante et se demandait s'il était bien éveillé. Il sentit sur son front comme un cercle de fer brûlant, ses yeux s'égarèrent. Il lui semblait que le parquet, sur lequel posaient ses pieds, allait s'effondrer et les murs de la maison crouler sur lui.

—C'est un cauchemar ! s'écria-t-il.

—Non, c'est la réalité, reprit le terrible notaire. Je dois ajouter, poursuivit-il, avec un calme impitoyable, que depuis plus d'un an, madame Fontange avait laissé à sa filleule le revenu de la fortune personnelle de M. Fontange. Il y a quinze jours environ, j'ai remis cinquante mille francs à ma vieille amie, qui les a envoyés à sa filleule, le jour même ou le lendemain. Est-ce ce concluant ?

M. de Borsenne était incapable de répondre. Les dents serrées grinçaient, ses yeux sans mouvement sortaient de sa tête. On l'aurait cru changé en pierre, jamais pareil écrasement n'avait atteint un homme.

—S'il vous reste en doute, continua Mr Parison, je puis vous dire que j'ai vu et même plusieurs lettres écrites l'année dernière par Jeanne de Précourt.

Si ce témoignage ne vous paraissait pas suffisant, j'ajouterai encore qu'au mois de décembre dernier, j'ai eu l'honneur de voir, chez sa marraine, madame de Borsenne elle-même.

—Vous avez vu ma femme ? cria M. de Borsenne en faisant trois pas en arrière.

—Comme je vous vois en ce moment, répondit le notaire.

—La figure de M. de Borsenne se contracta horriblement, l'ensemble de sa physionomie exprimait l'épouvante.

Il poussa un cri rauque et s'élança hors du cabinet du notaire comme un insensé.

Ceux qui le rencontrèrent dans la rue, nu-tête, les yeux hagards, agitait ses bras et son chapeau qu'il tenait à la main, marchant en zigzag, le prirent certainement pour un fou.

Mais il ne voyait ni les uns, qui s'éloignaient de lui avec crainte, ni les autres, qui s'arrêtaient curieusement pour le voir passer.

—Ma femme n'est pas morte, ma femme n'est pas morte ! répéta-t-il à chaque instant.

Et il continuait à marcher devant lui, ne cherchant point à se diriger, incapable de trouver une pensée dans son cerveau.

Il sortit de la ville, il était sur une route, il marchait toujours. Où allait-il ? Il n'en savait rien. Il ne se le demandait même pas. Sa tête était dans un état horrible. L'aliénation mentale doit commencer ainsi. Il marchait comme une machine, sans savoir pourquoi, parce que ses jambes le portaient.

La nuit vint, l'air sécha la sueur qui baignait son front et lui rafraîchit le sang ; cela lui fit beaucoup de bien.

—Où suis-je donc ? s'écria-t-il tout à coup, comme un homme qui se réveille.

Il s'arrêta et regarda autour de lui avec anxiété.

Le silence était profond. Un pâle rayon de la lune jetait un peu de lumière sur le paysage. Il y avait à gauche un coteau boisé, à droite une prairie. Mais pas un être vivant, pas une habitation.

Il se remit à marcher. Ses jambes n'allaient plus. La force qui l'avait poussé en avant s'était épuisée. Une réaction s'opérait. En recouvrant la faculté de penser, ses forces physiques l'abandonnaient.

Les paroles de M. Parison lui revinrent à la mémoire et se dégagèrent d'une foule d'autres pensées.

—Le misérable, se dit-il, il m'a frappé plus durement que si la foudre était tombée sur moi. Ma femme vivante ! Allons donc !... Et il croit cela, ce notaire stupide !... Vivante, vivante ! C'est madame Fontange, la vieille folle, qui a imaginé ce conte grotesque. Et le notaire, un grotesque aussi, qui s'y laisse prendre et ressuscite madame de Borsenne ! Est-ce assez bête !...

Et il jetait dans la nuit les notes stridentes de son rire nerveux.

—Vivante, vivante ! reprit-il au bout d'un instant : n'est-ce pas sous mes yeux qu'on a cloué les planches de son cercueil ?

Puis, en se rappelant avec quelle assurance le notaire lui avait parlé, il sentait le doute pénétrer en lui. Un frisson passa dans tous ses membres et ses cheveux se hérissèrent sur son crâne. Il lui semblait que sa femme, dans un linceul blanc, allait se dresser devant lui.

Evidemment, il ne comprenait pas, cela confondait sa pensée et révoltait sa raison ; mais, malgré lui, les doutes grandissaient.

—Oh ! fit-il, d'un ton guttural, en appuyant ses mains sur son front, tout à l'heure brûlant, glacé maintenant, j'aurai la clef de ce mystère !

Au bout d'un instant, il vit à travers des arbres se dresser la flèche d'un clocher. C'était la promesse d'un gîte dont il avait grand besoin, car il tombait de fatigue.

Il frappa à la porte de la première maison du village. C'était une auberge. Il demanda à quelle distance il se trouvait de Fréjus. On lui répondit quatre lieues. Cela ne le surprit pas trop, car il avait marché pendant près de quatre heures.

Il se fit servir à souper et pria l'hôtesse de lui préparer un chambre. Il ne put fermer l'œil de la nuit, mais ses membres se reposèrent un peu. Le lendemain il se leva en même temps que le soleil. Il demanda une voiture pour le conduire à la plus proche station de chemin de fer.

—Mon fils vous y conduira si vous le voulez, lui dit l'aubergiste : c'est l'affaire de deux heures.

Il accepta avec empressement.

A midi il était à Marseille. Il déjeûna au buffet de la gare en attendant le départ du train de Lyon.

Il oublia complètement que mademoiselle Clara Brind'Azur l'attendait dans une chambre d'hôtel.

Il partit et le lendemain soir il arrivait à Paris.

M. de Borsenne n'avait plus qu'une idée, une idée fixe : ouvrir le cercueil de sa femme.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE

TROISIÈME PARTIE

LE TOMBEAU VIDE

I

M. de Borsenne avait de nombreuses relations dans la magistrature. M. le président Durançon entre autres était son ami intime.

M. Durançon avait quarante-cinq ans ; il devait à son travail et à ses qualités personnelles la position importante qu'il occupait. C'était un homme de grand mérite et d'une intelligence hors ligne. Grave, bienveillant et d'une loyauté à toute épreuve, on disait de lui :

"Celui-là représente dignement la justice."

Il avait publié plusieurs livres de jurisprudence très-appreciés. Son ouvrage sur les interprétations des lois françaises, comparées avec l'esprit des lois de tous les peuples modernes, arrivait à sa neuvième édition.

Pendant plusieurs années, il avait exercé avec une rare aptitude les fonctions délicates de juge d'instruction au parquet de la Seine.

Avant d'agir, M. de Borsenne résolut de prendre un conseil judiciaire. Il choisit M. Durançon.

Il se rendit donc chez le président à l'heure où il était sûr de le rencontrer.

—Que t'est-il arrivé ? demanda M. Durançon en remarquant la pâleur et les traits décomposés du visage de son ami. Est-ce que tu es malade ?

—Du tout.

—Tu as les yeux battus, la figure blanche comme cette feuille de papier.

—C'est de la fatigue, les suites d'une violente émotion et de plusieurs nuits d'insomnie.

—Ah ! fit M. Durançon.

—Je suis arrivé hier de Marseille.

—De Marseille ?...

—Je veux dire de Fréjus.

—Où demeure la grand'tante de ta femme, madame Fontange.